

Parsonneries et fréesches.

Une société taisible aux Astiers en 1381.

Partie 4/6

Quelques communautés (suite)

La communauté des Surrel.



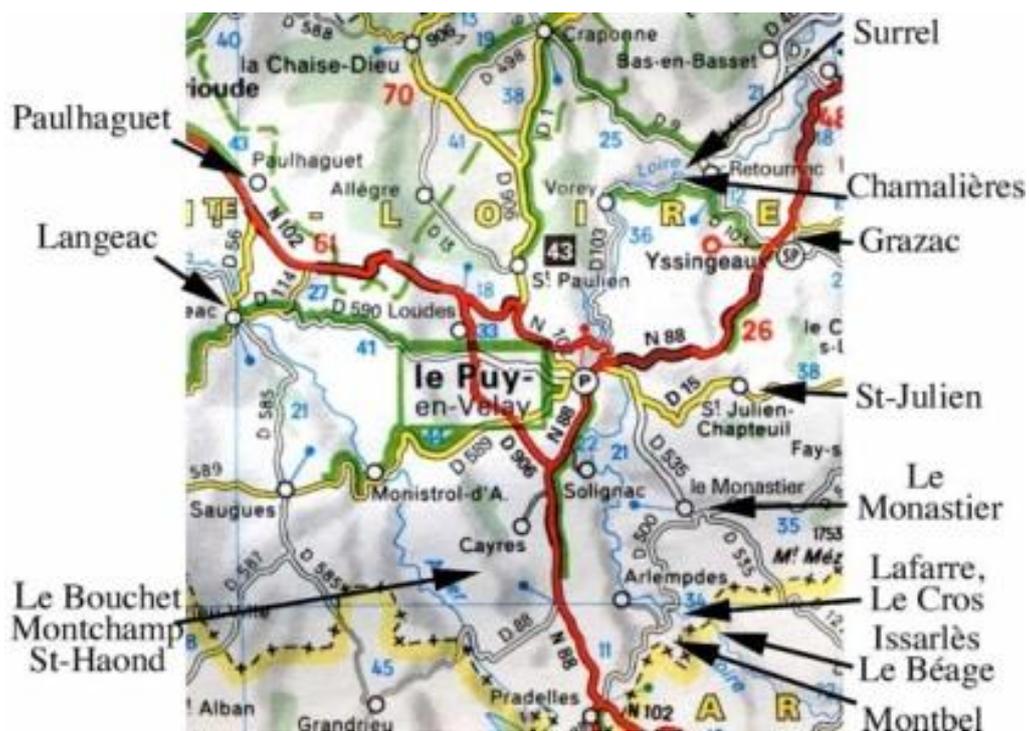
Surrel (près Retournac)



Blesle



Le Cros de Lafarre.



Communautés des Surrel de Haute-Loire.

Toutes les communautés anciennes, relevant du Moyen Âge par exemple, ont une base agricole. Plus de 90% de la société est rurale.

Ce qui ne veut pas dire que la famille fondatrice de la communauté exerce un métier de la terre. Les Surrel(s) comme les Valentins (voir plus bas), sont une vaste famille puissante du Velay.

On distingue deux branches :

Les Surrel de Saint-Julien Chapteuil, avec une branche cadette qui existe toujours, en Velay et Bourgogne.

Les Surrel de Montbel, fixée au Puy en Velay, sis en Velay et dans le Cantal.

Il y a bien longtemps que les Surrels ne sont plus en *communautés taisibles*.

Les Surrel de St-Julien Chapteuil

La famille Surrel a donné son nom à un hameau du Velay dénommé en 1292 Los Surrelz c'est à dire Les Surrels. Ce sont des *pariers vellaves*, dont on présume que l'occupation du sol est très ancienne.

Pons Surel et son fils P. y sont cités dès 1212 (Cartulaire de Chamalières). Pons est baile du port de Retournac, sur la Loire, et son fils cadet noble Pons Surrel, fut envoyé à la cour des dauphins de Viennois.

La terre de Surrel, aujourd'hui sur la commune de Retournac, dépendit par la suite de la baronnie de Roche-en-Régnier et du prieuré de Chamalières-sur-Loire. Une branche se maintient dans le hameau de 1451 jusqu'à 1538 où elle semble s'éteindre. Mais dès le XIVe siècle, les Surrel essaient dans tout le Velay (Haute-Loire) et le Vivarais (Ardèche).

Au XVe siècle il y a deux Surrel cités dans la région de Lafarre, Issarlès, aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche. L'un est notaire au Béage (1464), l'autre est curé de Saint-Victor d'Issarlès (1468).

En 1529, sous François Ier, Pierre Surrel est cité à Lafarre.

Son fils Pierre, notaire royal et lieutenant au Bouchet, se fixe vers 1572 à quelques kilomètres de là au Bouchet-St-Nicolas, par son mariage, avant 1580, avec Catherine Ahond. Il donne naissance à la branche dite de Monchamd (*Montchamp*).

Son fils André (1594-1643), gendarme dans la compagnie de monsieur de Seneujols, épouse avant 1594 Marguerite de La Rodde. En mai 1639, il est convoqué par le sénéchal de Chaste au ban de la noblesse du Velay, pour la conquête projetée du Roussillon, sous le nom de sieur de Surrel du Bouchet.



Jean-Pierre Surrel
(1686-1756)

Cette ligne s'éteint à la fin du XVIIIe siècle par le mariage de Jeanne de Surrel avec Barthélémy de Vichy. De ce mariage est issu Roch de Vichy, évêque d'Autun, pair de France.

Les Surrel de St-Julien sont des hobereaux de la petite ville du Monastier-St-Chaffre, une des huit principales villes du Velay, siège de la plus ancienne abbaye de cette province, fondée au VIIe siècle.

Selon une tradition orale du XVIIIe siècle, ils seraient issus des Surrel de Monchamod, mais le lien n'est pas connu et reste incertain.

Henri (1825-1902) épouse au Puy, en 1857, Ode de La Tour du Villard, qui apporte à cette branche cadette le château de La Planche. Leurs descendants habitent encore ce domaine... mais ne sont plus des *parsonniers*.



La Planche près Grazac.

Les Surrel de Montbel

Louis (1732-1797), qualifié « *capitaine d'infanterie commandant la lieutenante colonelle du régiment de Vivarais, bailli du Monastier* », épouse en 1723 au Monastier Marthe Sahuc.

Il est le fondateur de cette lignée. Il a servi de longues années sous Louis XV et fut blessé à Rosbach. Il est aussi le dernier bailli d'épée du Monastier.

Comme leurs cousins, les Surrel de Montbel sont contre-révolutionnaires. Sous la terreur (1794) Louis est interné dans les prisons du Puy avec son épouse et meurt trois ans plus tard, victime des mauvais traitements reçus pendant son incarcération.



La maison forte de Montbel, près de Coucouron. Haute-Loire.

Son fils Charles (1772-1854), officier de cavalerie, fait les campagnes dans l'armée des princes et agit pour la Restauration de 1813 à 1815. Il est employé par les commissaires du Roi et reçoit les récompenses de sa fidélité aux Bourbons en obtenant grades et décorations. Il sert Louis XVIII et Charles X dans les gardes du corps et termine lieutenant-colonel à l'état-major de la garde royale. Son unique fils, né en 1821, a comme parrain Charles X.

Son frère Félix (1778-1863), lui aussi commandant dans les gardes du corps, accompagnera Charles X jusqu'à Cherbourg, au moment de son exil. Un troisième frère, Augustin, s'embarque pour St-Domingue le 28 août 1792, et aurait tenu un temps la fonction de commandant des forces militaires pendant l'effervescence de l'île. Il serait ensuite passé en Guadeloupe.

Cette famille, qui perd Montbel après 1816, s'installe au Puy où elle donne deux générations de contrôleurs des contributions directes.

Près de cette maison forte de Montbel, exista le château de la famille de Montlaur, dont il ne reste qu'une tour. La maison forte de Montbel, construite à la fin du XVIIIe s surplombe le confluent de la Méjeanne et du ruisseau de Coucouron, au nord-ouest de la commune.

Communauté des Darnault.

Installée à la Grange-Dieu (Levroux. 36110), cette communauté taisible a fait l'objet d'une recherche dans les archives du Bas-Berry, rassemblées dans un livre, « La vie quotidienne d'une communauté familiale agricole en Champagne berrichonne ».



La Grange-Dieu

Résumé d'une présentation du livre :

« Voici un ouvrage, heureux fruit de la rencontre féconde de la généalogie et de l'histoire. Le lecteur est invité à la découverte d'un système de vie communautaire sous tous ses aspects et sur une large période ; l'histoire des Darnault de Grange-Dieu à Levroux, s'étendant sur sept générations, de 1572 à 1786.

Après avoir brossé le cadre général de la région et plus précisément de la Champagne berrichonne, l'étude décrit l'évolution de cette famille, de son origine à son déclin. Le fonctionnement et le rôle social de la communauté, les méthodes et l'organisation du travail, les travaux agricoles au domaine, les rendements, la commercialisation, la

place de l'élevage, etc... le tout sous l'autorité d'un chef de famille y sont décrits avec précisions.

Si l'approche généalogique est fondée, ce sont surtout l'exploitation des documents d'époque et la manière d'en tirer parti qui donnent à ce livre son caractère si proche des réalités d'autrefois.

Travail conséquent et sérieux, il est de plus accompagné de nombreuses illustrations, cartes et anecdotes.

... pour les générations futures et, plus généralement, pour tous ceux et celles qui s'intéressent à la vie du monde rural.

L'auteur : Monique Aloë, épouse de Guy Darnault et retraitée de l'enseignement agricole, est l'auteur d'un mémoire sur le « Développement local des Territoires ». Bertrand Darnault, fils de Monique et Guy Darnault, est un passionné de généalogie. Il exerce son activité professionnelle au sein du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

En exploitant plus de 300 documents d'époque, actes d'état civil, successions, partages, inventaires et baux, les auteurs ont décrit le quotidien d'une structure sociale et économique très spécifique du Berry comprenant entre 20 et 30 personnes. »



Communautés tout près d'Allègre.



L'érudit Albert Boudon-Lasherme apporte de nombreuses données sur les *parsonniers*, lieux-dits, dérives de noms, dans son ouvrage « *Les parsonniers vellaves* ».

La communauté des Garniers.



Les Garniers¹, du nom des occupants, étaient un domaine dépendant de Lissac. On trouve les Garniers mentionné comme mas dès 1361 ; puis sous le nom de Garniers-Boissière comme mandement dépendant de l'élection de Brioude en 1752 ; et enfin en 1805 comme deux maisons² avec sept têtes. Un lieu porte encore le nom des Garniers.



¹ On appelle garne les petites branches des résineux, aiguilles et pommes, permettant d'allumer le feu, et utilisées par les boulangers. Des familles vivaient du ramassage et de la vente des garnes. D'où des noms de familles et de lieux comme Garniers, Garnasse, Garnassous, etc.

² Il est difficile d'interpréter les termes « feux », maison, « mas », habitants, « têtes », car ils ne sont pas synonymes entre eux. Un feu peut être une famille complète et non une maison. Un mas peut abriter plusieurs familles. Une tête est un chef de famille et ne sont pas comptés tous les membres de sa famille. Par exemple cinq têtes peut en réalité recouvrir vingt-cinq ou trente personnes.

La communauté des Valentins.

Le domaine des Valentins, écart d'Allègre au sud-est, s'étendait sous le futur hôtel Dieu, depuis le lieu actuellement appelé Fonteline, jusqu'aux fonds de Bar et jusqu'à l'étang de Pratlong qui était encore en eau au seuil du XVIIe s. Presque entièrement bâti depuis le XIXe s, le lieu n'évoque plus beaucoup un écart à défricher puis mis en cultures.



La communauté s'était formée autour des Valentins, famille bourgeoise, dont le nom découle du prénom, lui-même étant un sobriquet ou surnom.



On rencontre le domaine peu après 1415. Morinot de Tourzel a fait bâtir son nouveau château depuis environ quinze ans et décède trois ans plus tard. En 1484 Catherine Valentin, sœur d'Yves, plaide³ pour des domaines non situés, dans les environs d'Allègre. La famille donne plusieurs religieux, chanoines, prieurs, à Polignac,

³ Sources, Burel, Chassaing, Arnaud, Lascombe. Armorial du Velay, Georges Paul.

Craponne et au Puy. Ce qui montre que la communauté a éclaté de bonne heure en plusieurs branches.

Le(s) Bechoux.

Entre Céaux et Le Verdier, le domaine des Bechoux présente tous les traits de la demeure d'une communauté taisible.



La disposition des lieux en écart de Céaux, le nom qui dérive du mot « *bessons* » par lequel on désigne des jumeaux en Velay et localement prononcé « *bechoux* » (*b'choux*).

En attente de documents décisifs, le domaine des Bechoux semble avoir sa place ici.





Lous Boissières.

« *Lous Boissieres* », les Boissières, aussi Boissière, apparaît comme mas dépendant de Vernassal en 1348.

Deux maisons et quinze habitants sont mentionnés en 1865 regroupés sous ce seul nom.

Actuellement il reste une habitation et quelques ruines de bâtiments d'habitation ou de fonction. Sans doute avaient-ils défriché les lieux et étaient-ils une communauté agricole.



Vé Chambarel.

En 1181, 1245 et 1317 on trouve la mention *Chambareil*, *Chambareylh*, etc.

En 1327 apparaît *Chambarey-lo-Jone*⁴ et *Chambarel-lo-Velh*, ce qui marque un nouveau défrichage en bordure du village et l'établissement de familles, peut-être une communauté, formant un hameau qui, plus tard sera englobé dans le village de Chambarel (en phonétique du patois Vellave *Vé Tzambare*⁴). La maison forte des Guérin, dite *Boria de Chambarel*, Borie-Chambarel, semble laissée à part. Mais datant elle aussi du XIV^e s, elle put être le siège de la communauté auteur du défrichage et de l'écart nommé Chambarel-le-Jeune, ou du seigneur, gros fermier, qui l'ordonna ou la dirigea.

⁴ Chambarel-le-Jeune. Les *chambars* (*chambés*, *chambards*) étaient des parcelles étroites en escalier, retenues par des talus ou des murets.

Les flous sont le plus souvent dus à l'absence de documents. Cette absence est attachée au fait-même que ces sociétés taisibles reposent, par définition et par essence, sur du non écrit (revoir le début de cette étude).



La Borie de Chambarel.

Vé Mestrenac.

Mestrenac, non loin de Vaures (et de Vazeilles-Limandre), dont il fut peut-être un *écart*, le domaine de Mestrenac (en patois du Velay *Vé Mestrena'*) présente toutes les apparences d'établissement d'une communauté. Des éléments architecturaux font remonter une partie des bâtiments au XVe s, et une autre au XVIIIe. L'ensemble deviendra maison de maître à la manière de la Borie de Chambarel, et à un moindre titre, les Astiers. Non loin de Mestrenac on trouve des lieux évocateurs tels que les Cartalades, les Légaux, Vigne-Vey.



Mestrenac, non loin de Vaures.



Le Monteil de Vernassal.

Toutes les fermes isolées mais non loin d'un village, ne sont pas des *écarts* ni des *communautés de pariers domaniaux*.

Mais, faute d'une documentation étayée, on peut nourrir des convictions en examinant soigneusement certaines d'entre elles, sous divers angles : généalogie des occupants, disposition et permanence des lieux, etc.

Il en est ainsi pour Mestrenac, mais aussi pour le Monteil qui figure au cadastre de Napoléon et probablement bien avant.

Les ruines, encore bien dignes à ce jour, ne sont pas celles du bâtiment originel mais celles d'une extension, grange, bergerie, porcherie et une habitation plus récente.

Le bâtiment originel est perpendiculaire, juste en-dessous et un peu en arrière des ruines actuelles.

La nouvelle demeure a été reconstruite sur la roche, plus en amont. Une source qui émerge juste devant l'ancienne bâtisse devait amener aux anciens bâtiments une humidité gênante.

La carrière d'où ont été extraites les pierres se trouve au-dessus des maisons. Celles-ci ont été bâties dans le creux laissé par l'extraction, ce qui les protège des vents du nord.

Peut-être écart des villages des Nautes et de Razonet, les bâtiments du Monteil ont abrité une même famille au début du XXe s jusqu'à ce qu'ils viennent à ruine.



Le Monteil, sur fond de Mont-Bar.



Contrefort et mur de la partie ancienne des bâtiments du Monteil.

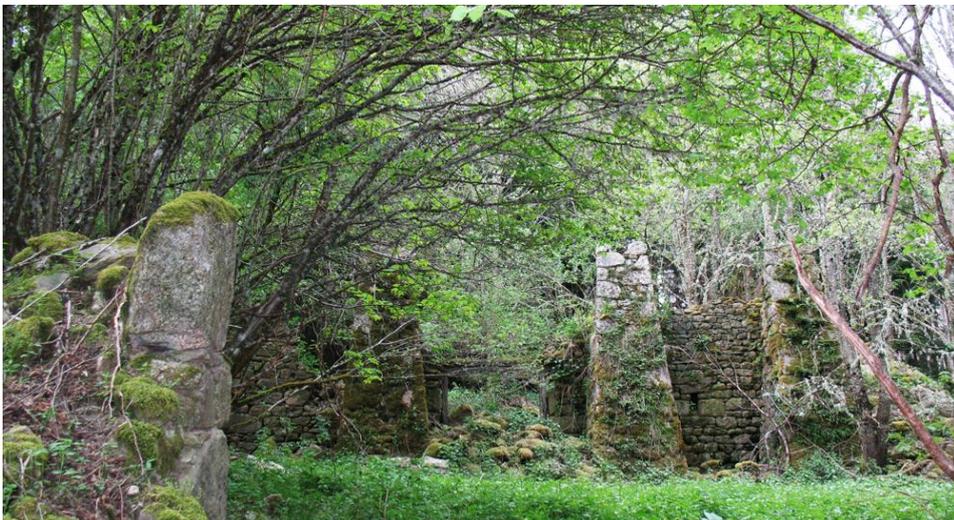
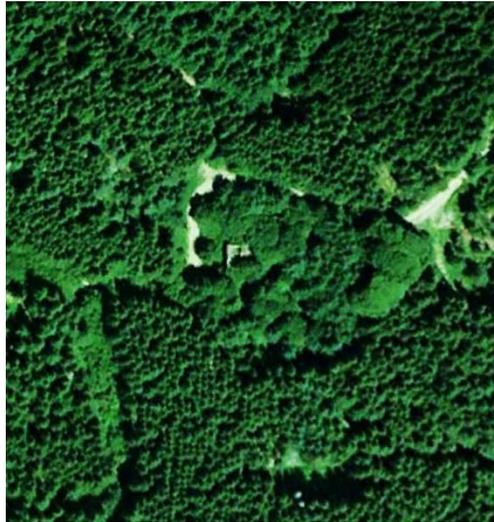
L'Arboulet.

A ce jour la documentation manque sur ce site envahi par les bois au point d'être devenu mystérieux.

Un « *arboulet* » est un petit arbre, un arbrisseau.

Ce peut aussi être un sobriquet reçu par une personne de frêle constitution. Sobriquet devenu nom de sa famille puis de leur maison. Comme on le sait, les sobriquets

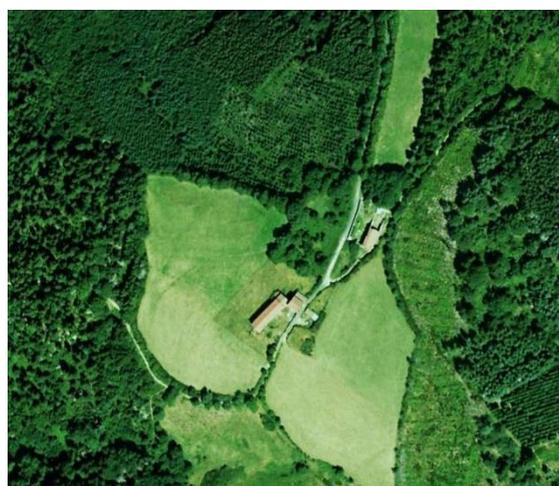
restent souvent attachés aux maisons des personnes qui les ont reçus, et se transmettent d'occupant en occupant. C'est devenu un nom de famille porté dans le Puy de Dôme et le Cantal. Une communauté venue défricher ce site en écart des Fages ou de La Chapelle-Bertin ?



L'arboulet.

Roche Jean.

Non loin de Malfant, Charbounouze. Nom porté par autres lieux dans le Doubs, etc.



Roche Jean

Bibliographie

- Dictionnaire de l'ancienne langue française (...). Frédéric Godefroy. Edition de Paris. 1881, 1902.
- Fermiers à communauté taissable du Nivernais (...). Victor de Cheverry. Société d'économie sociale, t. V. Paris. 1885.
- Monographie de la communauté des Jault. Abbé Lucien Charrault. 1904.
- De la fonction sociale des communautés taissables de l'ancien droit. Paul Bastid. Tours. Imprimerie Paul Salmon. 1916.
- Les parsonniers vellaves. Albert Boudon-Lashermes. Bulletin philologique et historique. Ed. Ministère de l'éducation nationale. 1930-1931.
- Au même pot et au même feu (...). Henriette Dussourd. Ed. Maisonneuve et Larose. 1979.
- Les parsonniers. Henri Bachelin. Ed. Guenegaud. 1981.
- Les Bons Dieux. Jean Anglade. Julliard. 1984.
- Les étoiles de Compostelle. Henri Vincenot. Ed. Denoël. 1987.
- *Heredes*, héritiers ou parsonniers ? Pierre Charbonnier. Bibliothèque de l'École des Chartes. Vol. 148. N° 148-1. 1990.
- La vie quotidienne d'une communauté familiale agricole en Champagne berrichonne ». Bertrand et Monique Darnault. Alice Lyner Editions. 2011.
- Le Maître du pain. Lucy Achalme. Ed. Marivole. 2013.



Pour les Amis d'Allègre
Gilbert Duflos et René Bore
2009-2011-2014.